

UN SITE HISTORIQUE

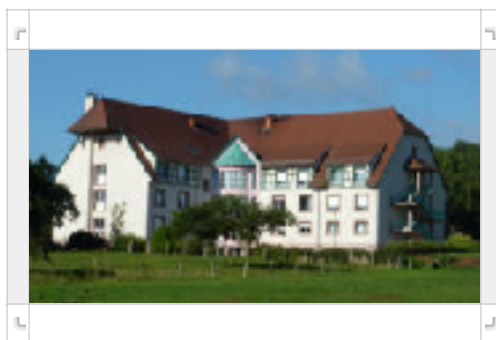
La [maison d'accueil](#) a été fondée en 1981 sur les demandes des personnes isolées qui souhaitent partager la vie des [Soeurs Bénédictines Adoratrices](#) de [Bellemagny](#) et de participer à leurs offices.

Ce souhait correspondait au désir du **Fondateur Père Aloyse Faller**, prêtre diocésain du diocèse de Strasbourg (1816-1894), de soutenir les personnes isolées, malades et âgées, les orphelins et les handicapés : éduquer et enseigner les jeunes et accueillir des hôtes. La fondation de la congrégation a depuis 1851 comme buts dans l'esprit de Saint Benoît :

- l'adoration perpétuelle,
- des oeuvres caritatives.

A [Bellemagny](#), fin des années 1990 la nécessité d'augmenter le nombre de lits s'avère nécessaire.

L'**association d'entraide « Père Faller »** association privée à but non lucratif de droit local a été mandatée pour assurer la réalisation de la nouvelle construction.



 *Maison d'Accueil Père Faller*

La construction et l'aménagement intérieur ont été menés en 2004 avec le concours technique de l'ADHAUR, association spécialisée dans la conception et la conception d'Établissements conventionnés pour personnes âgées.

La [Maison d'Accueil Père Faller](#) est un EHPAD à but non lucratif régi par la loi du 1^{er} juillet 1901 et a signé une convention tripartite de 2^{ème} génération. Elle est habilitée en totalité à l'aide sociale.